



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E55790

VALABLE JUSQU'AU 08/04/2027

ÉDITÉ LE

09/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 10/08/1980

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 20/12/2019
120 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC QUIMPER 319 748 422 RCS

Siret : 319 748 422 00064

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 5021717

Assurance Responsabilité Travaux :

SMA SA 654970R1259000/2 54041

Assurance Responsabilité Civile :

SMA SA 654970R4051001/2 84006

Situation fiscale et sociale : A jour au 09/04/2026

Raison sociale : SANITHERM

9 RUE ALFRED LE BARS
ZA CUZON
29000 QUIMPER

Téléphone : 02 98 52 25 62

Fax :

Portable : 0615126448

Site Internet : www.sanitherm-chauffage.fr

E-mail : contact@sanitherm.bzh

Responsabilité légale :

CALLAREC JEAN PRÉSIDENT / PIERNAZ DAMIEN DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 108

Tranche de classification : EFF5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	05/04/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	09/04/2025
5312	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	05/04/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	11/09/2025
o Chauffe-Eau Thermodynamique	11/09/2025
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.